

- Elargissement des possibilités d'accès à la propriété aux ménages à très faibles revenus.
- Accroissement de l'offre en habitat social dans les territoires déficitaires en général, et dans les petites et moyennes villes, en particulier.
 - Initiation d'une politique cohérente d'habitat social subventionné en milieu rural et convergence des efforts de développement dans les centres ruraux émergents, aussi bien en périphérie des villes que dans les espaces enclavés.
- Développement du secteur privé de la petite et moyenne promotion immobilière.
- Intégration de procédés technique innovants dans la construction